

Image not found or type unknown



Services sociaux tribunal de grd instance

Par **haas**, le **27/11/2007** à **12:40**

Bonjour, ma question concerne notre fils qui c est bagarrer dans le collège ou il était la victime a eu 3 jrs d itt les parents on porté plainte l affaire passe au tribunal notre fils a rendez-vous auprès des services sociaux n ayant j amais eu de problème jusqu a maintenant a quoi correspond ce rendez-vous ?
je reste a votre écoute pour plus ample renseignement
Cordialement